

Déménagement du site de O'Saone vers Tangram

- Parce que la direction n'a pas tenu compte de nos remarques, des questions et interrogations liées au déménagement du site de O'Saone vers Tangram prévu le 20 octobre 2023,
- Parce que les réponses aux réclamations sont restées sans actions,
- Parce que les résolutions envoyées à l'inspection du travail n'ont pas été suivies par la direction et dont restées inefficaces,
- Parce que les conditions de travail ne sont pas détaillées (santé au travail, sécurité des salariés),
- Parce que la direction gère sans consultation préalable son projet de réduction des surfaces

les élus du CSE ont réclamé un CSE extraordinaire le 13 Octobre pour demander le report du projet et ont désigné un expert habilité pour identifier les risques de manière précise et détaillée.

Le CSE a aussi fait mention d'un délit d'entrave car il n'avait pas été au préalable consulté. Pour rappel, le code du travail dispose que « le CSE doit être consulté pour « [...] tout aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail. » [Article L2312-8].

- Le premier principe pour la Cfdt est de mener une analyse très fine des besoins des salariés
- Le second principe est de préciser l'objectif recherché. Notre objectif prioritaire est de s'assurer qu'il n'existera aucun préjudice pour le salarié et que cela ne générera pas de stress (lié notamment à l'absence de bureau).

Pour résumer, à ce jour, le projet nous semble CLIVANT - APPROXIMATIF - SANS CONCERTATION et MAL ORGANISE. C'est pourquoi, nous ne l'acceptons pas dans sa version proposée.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Les défis ne vous effraient pas ? Vous souhaitez vous investir pour améliorer les conditions de travail de vos collègues ?

Vous partagez nos valeurs ? Autonomie, Indépendance, Démocratie, Emancipation, Solidarité

REJOIGNEZ-NOUS !

Les élections professionnelles sont reportées. Le **premier tour** des élections est prévu du **11 janvier 2024 à 9 heures au 17 janvier 2024 à 14 heures**. Le **second tour**, le cas échéant, se déroulera du **1^{er} février 2024 à 9 heures au 7 février 2024 à 14 heures**.

Vous souhaitez nous rejoindre ? vous avez jusqu'au 7 décembre pour nous contacter. Faites-vous connaître auprès des correspondants Cfdt de vos régions !



<https://inetum.cfdt-online.fr>



NAO

Négociation Annuelle Obligatoire : Comme tous les ans, nous allons pouvoir juger le dialogue social au sein de l'entreprise INETUM.

La Direction n'a pas voulu négocier l'accord d'intéressement : C'est toujours NON chez Inetum

L'intéressement c'est un dispositif facultatif destiné à redistribuer de la valeur produite aux salariés. Généralement un pourcentage des résultats ou de la masse salariale.

La CFDT souhaite, par la **négociation**, un accord d'intéressement, avec une formule calée sur un partage de la valeur. Avec des critères basés sur un indicateur financier du type résultat opérationnel, d'exploitation, EBITDA etc... Une formule progressive qui produit un peu dès que le résultat est positif.



Le montant doit rester aléatoire mais ne doit pas remplacer un élément du salaire.

L'intéressement est plus intéressant que la PPV (*prime de partage de la valeur*) qui est uniquement à l'initiative de l'employeur. L'ANI PPV de février 2023 (*Accord National Interprofessionnel - Prime de Partage de la Valeur*) impose aux accords de prévoir une bonification de l'intéressement ou de la participation (notamment) en cas de résultat exceptionnel.

Comme tous les ans, nous allons pouvoir juger le dialogue social au sein de l'entreprise INETUM. La CFDT demande une augmentation de la rémunération et du pouvoir d'achat, pour rattraper l'inflation depuis 2021. Comme par exemple : augmentation de la part patronal des frais de transport en commun (60% à 75% comme le public), mise en place d'une prime carburant, négocier un forfait mobilité durable...

P'TIT DEJ' DANS LE BUREAU DE LA CFDT

Le petit déjeuner, organisé le 10 octobre par la CFDT dans son bureau du Stories à Saint-Ouen, a été une franche réussite et nous remercions tous les salariés venus partager café et croissants avec leurs représentants du personnel. La bonne humeur et de nombreux échanges ont ponctué ce moment de convivialité.

Tout s'est bien passé si ce n'est l'incursion intempestive (et, disons-le, déloyale) de représentants d'autres organisations syndicales venus profiter de l'aubaine pour faire leur propre promotion ou perturber l'ambiance du petit déjeuner, chose que la CFDT ne s'est jamais permise lorsqu'eux-mêmes organisaient leurs événements. Certains salariés n'ont pas été dupes de la manœuvre et nous l'ont fait savoir.

<https://inetum.cfdt-online.fr>



DEPART A LA RETRAITE - MERCI POUR TOUT THIERRY !

Nous avons la joie (mêlée à une certaine tristesse) de vous annoncer que Thierry Witzig (Ile de France) est parti en retraite en octobre. Thierry est un militant, un vrai. Il a toujours été constant... et présent. Ses coups de gueule étaient rares car il utilisait son énergie à faire avancer les choses, notamment à la CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail).

Nous avons été honorés de travailler à ses côtés et avons beaucoup appris. Nous gardons son implication au cœur et sa sagesse en mémoire.



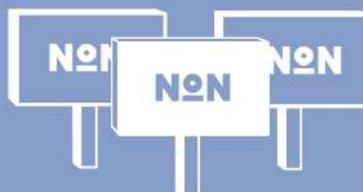
DU NOUVEAU À LA CFDT

Une nouvelle Représentante Syndicale au CSE IDF a été désignée : Sam-My NGOR
Une nouvelle Représentante Syndicale à la CSSCT IDF a été désignée : Sylvie POIRSON

Sam-My



S'ENGAGER AVEC VOUS



Sylvie



<https://inetum.cfdt-online.fr>



Article Droit Prescription

1. J'ai fait une faute

Selon l'article L.1332-4 du code du travail, aucun fait fautif ne peut donner lieu à lui seul à l'engagement de poursuites disciplinaires au-delà d'un délai de deux mois à compter du jour où l'employeur en a eu connaissance.

Attention, il ne s'agit pas du jour de la faute mais du jour où l'employeur en a eu connaissance.

L'employeur, au sens de ce texte, s'entend non seulement du titulaire du pouvoir disciplinaire mais également du supérieur hiérarchique du salarié, même non titulaire de ce pouvoir (responsable opérationnel).

2. Je conteste ce que je pense être une erreur de mon employeur

Objet de la contestation	Délai	Point de départ du délai
Rupture du contrat de travail (régularité de la procédure de licenciement, cause réelle et sérieuse du licenciement, démission, prise d'acte, CSP)	12 mois	Notification de la rupture (du licenciement, de la démission, de la prise d'acte)
Absence ou insuffisance d'un plan de sauvegarde de l'emploi (ayant une incidence sur la nullité de la procédure de licenciement)	12 mois	Dernière réunion du CSE ou notification de la rupture du contrat du travail concernant le droit individuel du salarié à contester son licenciement
Rupture conventionnelle	12 mois	Date d'homologation de la rupture conventionnelle
Licenciement discriminatoire	5 ans	Révélation de la discrimination
Harcèlement moral ou sexuel	5 ans	Jour où celui qui l'exerce a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer
Discrimination	5 ans	Révélation de la discrimination
Réparation d'un dommage corporel causé à l'occasion de l'exécution du travail	10 ans	Date de consolidation du dommage initial ou aggravé

VOS DROITS



Par **Christel Boudinot, Philippe Buges et Christelle Ribeiro**

<https://inetum.cfdt-online.fr>



WebTV CFDT

Commission Logement : garantie Visale

Vous avez moins de 30 ans et avez besoin d'un garant ? La garantie Visale est une garantie locative. On vous dit tout :

Visale, c'est la garantie locative imaginée par Action logement qui permet à celles et ceux, dont la caution personnelle est trop faible, de présenter aux propriétaires et bailleurs des garanties assurées par la mutualisation de la collecte des salariés et la gouvernance des partenaires sociaux.



Indispensable à la cohésion sociale, Visale est un outil majeur pour l'autonomie et l'émancipation de chacune et chacun. La CFDT se réjouit de son succès et de la détermination des partenaires sociaux à le développer. Impliquée dans le projet dès sa genèse, la CFDT avait revendiqué un tel dispositif aux travers de deux accords nationaux interprofessionnels (ANI Jeunes en 2011 et ANI Sécurisation des parcours professionnels en 2013) qui ambitionnaient :

- La garantie pour les salariés d'accéder à un logement ;
- La possibilité pour les jeunes d'obtenir un logement indépendant et donc d'accéder à l'autonomie et l'émancipation, socle des valeurs CFDT ;
- L'accompagnement des publics vers le logement.

La CFDT est particulièrement fière de ce dispositif.

La minute de vos droits



Catherine Laboue-Goumy

**LA MINUTE DE VOS DROITS -
VISALE, DE QUOI PARLE-T-ON ET Y
AI-JE DROIT ?**



Ibrahima Badiane

La Garantie VISALE : « Visa pour le Logement et l'Emploi », de quoi parle-t-on et y ai-je droit ? Réponses avec Alexandre (CFDT Protection Sociale Travail Emploi).

Scannez pour accéder à la vidéo →





Inscrivez-vous !

La fin d'année approche et les CSE de vos régions vous proposent des avantages et cadeaux à ne pas rater !!

Pourquoi vous en parle-t-on pour la France entière ? Dans certaines régions, même si la CFDT n'est ni majoritaire ni organisateur principal, il est important de promouvoir les actions au bénéfice des salariés et ce qui les aide au quotidien. (carte cadeau = pouvoir d'achat). Être présent lors de ces événements, donner et faire circuler l'information sont aussi des actions que nous souhaitons valoriser. Faites confiance à la CFDT pour être au-dessus de toute polémique et de mettre la priorité sur nos engagements pour les salariés. **Nous ne resterons jamais inactifs.**

En étant majoritaires, nous pouvons innover, proposer des événements et des actions qui font réellement la différence comme vous l'avez vécu. Faites le choix CFDT lors des prochaines élections !

Ca se passe en Ile de France !

Chèque cadeau Noël

Un vrai beau cadeau pour Noël ! 180 euros de chèques cadeau pour les salariés et 60 euros pour les enfants. Inscrivez-vous !

Arbre de Noël

Inscrivez-vous au spectacle de Noël ; Grumpy !! Cette comédie musicale est adaptée du livre paru en 1957 « Comment le Grinch a volé Noël » du Dr Seuss.

Cette comédie musicale, *inspirée de l'histoire du Grinch (Dr Seuss)*, ravira et captivera les enfants de 0 à 77 ans. Une création musicale originale avec sur scène : 12 Artistes, des danseurs, des acrobates, des comédiens et des chanteurs et 5 musiciens.

Cette comédie musicale sera suivie d'un goûter où de vraies surprises vous attendront.... La créatrice du spectacle sera présente lors du goûter.

Venez nombreux ! Inscrivez-vous !



<https://inetum.cfdt-online.fr>



SONDAGE- Salaire : exprimez-vous avant clôture le 15 !

Répondez au questionnaire !!



Vous n'avez pas eu l'augmentation qui vous est due ? La CFDT lance une campagne pour mesurer le nombre de salariés non augmentés depuis 3 ans et plus et tous ceux dont l'augmentation est très largement insuffisante.

La CFDT : n°1 chez les cadres

La **CFDT est toujours n°1 chez les cadres** en termes de représentativité.

La CFDT est la première organisation syndicale pour les cadres en nombre d'adhérents, de votants aux élections professionnelles et en termes de préférence syndicale dans les enquêtes d'opinion. Managers, ingénieurs, cadres techniques, commerciaux, cadres des fonctions publiques, experts, chefs de projets, professions scientifiques... : la CFDT Cadres anticipe les mutations du travail et innove pour mieux répondre aux attentes des cadres. L'invention du forfait jours répond à la préoccupation des cadres d'équilibrer leur investissement. La promotion du télétravail négocié oblige les entreprises à gérer l'impact des nouveaux outils. La revendication d'un droit d'alerte pose l'enjeu déterminant de la prise de parole et de l'exercice de la responsabilité. L'expertise indépendante sur le management permet de questionner les systèmes de gestion et d'envisager les évolutions en matière de gouvernance.



Posez-nous vos questions et réclamations, nous les transmettrons directement à la Direction

Le Comité Social et Économique est l'instance qui aborde avec la Direction les points concernant les questions de Santé et Sécurité, les points économiques ainsi que l'organisation générale de l'Entreprise.

Cette instance permet également aux élus de porter les questions et réclamations des salariés. Chaque mois, lors des réunions plénières entre la Direction et les élus, la CFDT relaie de façon anonyme (si vous le demandez) vos questions et réclamations.



Contactez vos représentants CFDT (liste en dernière page) et posez vos questions. Elles seront directement relayées à la Direction, et même mises à l'ordre du jour du CSE si besoin, et nous vous rendrons compte sitôt la réunion terminée.

<https://inetum.cfdt-online.fr>



Appel à candidatures pour les élections professionnelles du 11 janvier 2024

La Cfdt s'est construite sur des valeurs fortes : Autonomie, Indépendance, Démocratie, Emancipation, Solidarité. Elle lutte contre toutes les formes d'inégalités, pour la justice et le dialogue social.

La CFDT prépare les élections professionnelles prévues en janvier 2024.

Elles se dérouleront en 2 temps :

- 1^{er} tour 11 janvier 2024 à 9 heures au 17 janvier 2024 à 14 heures : les résultats donneront le taux de représentativité de chaque syndicat. Actuellement à plus de 30%, la CFDT vous représentera après les élections et pour 4 ans, selon les voix que vous aurez bien voulu lui donner. Ne boudez pas ce premier tour, il est essentiel pour vous faire entendre.
- 2^{ème} tour (si le quorum n'est pas atteint au 1^{er} tour) 1er février 2024 à 9 heures au 7 février 2024 à 14 heures : La CFDT a toujours été favorable à une répartition régionale des activités du CSE. Actuellement 7 régions + Software France + IBSF, c'est la meilleure disposition pour que les élus CSE soient au plus près des salariés. Vos voix pour les listes CFDT vont déterminer le nombre d'élus titulaires/suppléants présents dans vos CSE respectifs.

Appel à candidatures : Si vous cautionnez les valeurs essentielles à la CFDT, rejoignez-nous et contactez vos représentants ou les DSC de la CFDT



Délégué Syndical Central : Eric CASTELAIN 07.67.09.18.38

VOS CONTACTS CFDT

Délégué Syndical Central Adjoint : Ibrahima BADIANE 06.72.43.42.52



Resp. Syndical au CSEC : Philippe BUGES cfdt.inetum.rs.csec@gmail.com 06.73.32.81.27

Délégués Syndicaux régionaux :

Est : Fabrice DEMORI cfdt.inetum.est@gmail.com

Grand-Ouest :

Flavien CID cfdt.inetum.grandouest@gmail.com 06.12.21.09.56
Christel BOUDINOT christel.boudinot.cfdt@gmail.com 06.20.50.19.06

Ile-de-France :

Consuelo FELIU-LLOMBART cfdt.inetum.consuelo@gmail.com
Ibrahima BADIANE cfdt.inetum.ibrahima@gmail.com 06.72.43.42.52
Jean-Marc FREULARD jeanmarc.freulard.cfdt@gmail.com 06.52.12.24.39

Méditerranée : Christophe SIMON cfdt.inetum.mediterranee@gmail.com 07.81.75.43.01

Nord :

Philippe BUGES cfdt.inetum.rs.csec@gmail.com 06.73.32.81.27
Chantal MURAT cfdt.inetum.nord@gmail.com 06.31.09.77.28
Christelle RIBEIRO cfdt.inetum.nord@gmail.com

Rhône-Alpes :

Laurent CHARRETON laurent.charreton.cfdt@gmail.com 06.95.33.03.10
Pascale LEFEBVRE pascale.lefebvre.cfdt@gmail.com 06.51.95.92.74

Sud-Ouest :

Didier POUSSON cfdt.inetum.sudouest@gmail.com
François COSTES francois.costes@laposte.net 06.63.68.32.42

Software France:

Éric CASTELAIN eric.castelain.cfdt@gmail.com 07.67.09.18.38
Julie MACHADO julie.machado.cfdt@gmail.com

• **Représentants Accords :**

- ARTT : Eric CASTELAIN
- Participation : Jean DOMINGOS
- Prévoyance-santé : Eric CASTELAIN

• **Référents CFDT :**

- Handicap : Valérie DEFLANDRE

• **Référents CSE Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes (HSAS) :**

- Catherine LABOUE-GOUMY (Software) 03.26.84.36.57
- Saïd HABOUCHE (IdF) 07.64.62.94.41
- Zahira MAOUCHE (IdF) 07.63.62.31.76
- Pascale LEFEBVRE (Rha) 06.51.95.92.74

Contactez-nous

ADHÉREZ A LA CFDT

Contactez les représentants CFDT de votre région ou les DSC ou scannez ce QRcode. (Lien : <https://eqrcode.co/a/DFnenS>)

